

Lettre publique d'appel pour la liberté associative

Nous ne voulons pas d'un monde
associatif qui se tienne sage !

*Lettre ouverte à toutes les associations et collectivités territoriales de Bretagne,
et à tous les citoyen·es sensibles à la liberté associative.*

Brest, avril 2024

Nous accueillons, éduquons, transmettons des passions, des savoirs et des valeurs. Nous prenons soin des gens, nous informons, aiguïsons le sens critique. Nous sommes attachés à la pluralité, à une démocratie bien vivante. Nous le faisons bénévolement ou dans des conditions souvent précaires, avec l'aide de subventions et en partenariat avec les collectivités et les institutions. Nous, ce sont les associations. Qu'elles soient culturelles, sociales ou sportives, nos actions participent grandement au ciment de notre société et à la vitalité démocratique.

Depuis quelques années les attaques subies par le monde associatif se multiplient : disparition des emplois aidés, financement par actions, multiplication des appels à projet. Ce contexte oblige nos structures à répondre à des commandes plutôt qu'à mettre en œuvre les orientations défendues par leurs membres, il pousse également à une concurrence généralisée entre des structures qui portent pourtant des idéaux de solidarité et d'émancipation. À cela s'ajoutent parfois des pressions politiques de chantage aux subventions.

Dernier outil en date pour chercher à mettre au pas le monde associatif : le Contrat d'Engagement Républicain qui sévit pour la première fois en Bretagne, mais qui avait touché auparavant d'autres structures. Les centres sociaux de Maubeuge, Alternatiba Rhônes et Alternatiba Poitiers ainsi que la compagnie de théâtre Arlette Moreau et la Planning Familial de Chalon-sur-Saône ont déjà fait les frais de cette logique arbitraire.

L'attaque récente de la préfecture du Finistère envers quatre associations brestoises relève du même acabit. Canal Ti Zef et Radio U, deux médias associatifs locaux, ainsi qu'Ékoumène et le Patronage Laïque Guérin, deux associations d'éducation populaire, se sont vues annuler une subvention que chacune d'entre elles avait pourtant obtenue en bonne et due forme via une commission ad hoc du Fonds de Développement de la Vie Associative pour l'année 2023.

Pourquoi cette annulation si inhabituelle ? Si Ékoumène n'a pas eu de réponse à son courrier de demande d'éclaircissement, Canal Ti Zef s'est vu signifié par écrit son « non-respect du Contrat d'Engagement Républicain », sans recevoir d'explication sur cette accusation. Par courrier et par voie de presse, le Patronage Laïque Guérin a été invité par la préfecture à "prendre des dispositions" envers l'un de ses salariés du fait de ses activités "en dehors de son temps de travail". Point commun entre ces associations : leur soutien affiché au squat culturel de la salle de l'Avenir, place Guérin à Brest, envers lequel le sous-préfet s'est montré particulièrement répressif. Quant à Radio U, son seul « délit » semble être d'avoir donné la parole au collectif de l'Avenir dans l'une de ses émissions. S'asseoir sur le droit de s'associer, sur le droit du travail et sur la liberté de la presse, user de son autorité de manière arbitraire, obscure et aveugle... Est-ce bien républicain ?

Nous estimons que les absences de réponse et d'éléments motivés de la part de la préfecture ou, plus inquiétants encore, les quelques éléments qu'elle a donnés pour se justifier, sont une atteinte grave au droit de la vie associative et à la démocratie.

À quoi auraient servi ces subventions si elles n'avaient pas été annulées ? Un projet en faveur du football gaélique féminin, une fresque avec des enfants et des habitants d'un quartier brestois, des ateliers d'éducation aux médias, et un soutien au fonctionnement d'un local associatif de quartier. Rien de bien dangereux, en somme... Et demain, à qui le tour ?

Il nous semble important de souligner que la subvention n'est pas une aumône versée par la puissance publique mais une juste contribution apportée aux associations pour leur permettre d'exister et d'agir pour le bien commun. Elle permet aux associations de mener des actions d'intérêt général. En cela, elle est une juste redistribution de l'impôt.

Nous réclamons par cet appel une prise de conscience et des actes forts des élus et des représentants de l'État, pour conforter le monde associatif dans sa diversité et ses choix. Nous réclamons le droit de ne pas être d'accord avec telle ou telle décision politique, de le dire et d'en débattre sans que l'épée de Damoclès de l'arrêt des subventions ou le risque de l'autocensure ne s'abattent, car faire vivre la démocratie c'est aussi faire vivre des idées et afficher ses désaccords.

Nous tenons à diffuser et dénoncer publiquement les agissements de la préfecture, et plus généralement les politiques qui visent à ce que le monde associatif se tienne sage, nous le faisons pour éviter que ce type d'atteinte aux droits des associations et à la vie démocratique ne devienne monnaie courante. Plusieurs associations, institutions et médias, locaux, régionaux et nationaux, se font déjà le relais de cette situation et ont fait part de leur soutien. Nous invitons le monde associatif breton à faire circuler et co-signer cette lettre publique afin de dénoncer tous les agissements qui cherchent à étouffer la vitalité associative et démocratique dont nous avons au contraire et plus que jamais besoin.

Lettre co-écrite par Ékoumène / Canal Ti Zef / Radio U / Patronage Laïque Guérin

Les 66 premiers signataires de cet appel :

Ékoumène - Brest 29 / **Canal Ti Zef** - Brest 29 / **Radio U** - Brest 29 / **PL Guérin** - Brest 29 / **Mouvement Associatif de Bretagne** - Rennes 35 / **Fédération de l'Audiovisuelle Participatif** / **CEMEA BZH** - Quimper 29 / **LDH Brest** - Brest 29 / **union CLCV Bretagne** - Rennes 35 / **Kevre Breizh** - Carhaix 29 / **Brudañ ha Skignañ** - Ploneis 29 / **Planning Familial** - Brest 29 / **Ligue de l'enseignement du Finistère** - Brest 29 / **La Cimade** Bretagne Pays de Loire - Rennes 35 / **Réseau Salarial du Finistère** - Brest 29 / **CRIDDEV** Centre de Ressources et d'Interpellation - 35 / **LABO**- Groupement d'employeurs - Brest 29 / **Foyer Laïque de Saint-Marc** - Brest 29 / **MPT du Valy-Hir** - Brest 29 / **Centre social de Bellevue** - Brest 29 / **la CORLAB** coordination des radios locales et associatives de Bretagne Brest 29 / **Radio Pizek** - Brest 29 / **Radio Kerne** - Ploneiz 29 / **Radio Plum'FM** - Redon 35 / **Radio Arvorig FM** - Landerneau 29 / **Radio Kreiz Breizh** - Rostrenen 22 / **Rythm'n danse** - Brest 29 / **L'Epok** - Rennes 35 / **Burlesque Brest Folies** - Brest 29 / **Le Maquis** - Brest 29 / **La Rocade** - Brest 29 / **Sel2Mers** - Brest 29 / **Craft Compagnie** - Hôpital-Camfrout 29 / **Murmure des forêts** - Concoret 56 / **les Gardien-nes d'ilots** - Muel 35 / **Musique Sans Lendemain** - 35 / **les amis de Kristen Foisnon** - Brest 29 / **Nathalie le Mel**: Les cantines Solidaires - Saint-Renan 29 / **Ecocum** - Loperhet 29 / **L'Atelier Buissonnier** - Brest 29 / **Parasol** - Rennes 35 / **Abréactions Productions** - Bains sur Oust 35 / **Editions autonomes** - Brest 29 / **Les Petits débrouillards** - Brest 29 / **KSF** Keruscun Sans Frontière - Brest 29 / **Les amis de la place Guérin** - Brest 29 / **Association Mutinerie** - Brest 29 / **Le Festival Invisible** - Brest 29 / **Gros plan** - Quimper 29 / **VivArmor Nature** - Ploufragan 22 / **La Maison d'Ernestine** - Concoret 56 / **L'Éclairage Public** - Morlaix 29 / **L'OuvRageuse** - Rennes 35 / **Association L'elfe** - Mauron 56 / **Du Pain et Des Jeux** - Redon 35 / **Passerelles** habitat participatif - Rennes 35 / **L'Épicerie Solidaire en Réseau** - Brest 29 / **Festival de Cinéma de Douarnenez** - 29 / **Ludothèque l'arbre à jeux** - Concoret 56 / **Daoulagad Breizh** - Douarnenez 29 / **Longueur d'Ondes** - Brest 29 / **Dézépions** - Brest 29 / **Bureau Falaise** - Brest 29 / **Goasven** café associatif - Logonna-Daoulas 29 / **Ty film** - Mellionnec 22- /

Cette lettre publique va pouvoir désormais être signée par d'autres associations et également par des syndicats, des partis politiques et des personnes individuelles, au-delà de la Bretagne, via le lien suivant :

<https://framiforms.org/signature-de-lappel-pour-la-liberte-associative-1709994272>

Nous vous invitons vivement à faire circuler ce lien. Nous allons interpeller les élus et décideurs publics afin qu'ils se positionnent, et nous allons organiser dans les prochaines semaines, de nouvelles rencontres publiques sur cette thématique.

liberte.associative@protonmail.com